

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU MARDI 5 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le cinq novembre, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais, dûment convoqués le vingt-neuf octobre deux mille dix-neuf, se sont réunis à Boiscommun, sous la Présidence de Mme Delmira DAUVILLIERS.

En exercice : 58

Présents : 45

Votants : 53

Étaient présents : M. Barrier, M. Beaudeau, M. Bercher, Mme Berthelot, M. Bougreau, M. Brichard, M. Catinat, Mme Chantereau, Mme Chesnoy, M. Citron, Mme Couillaut, Mme Dauvilliers, M. Desbois, M. Deserville, Mme Durand, Mme Fautrat, M. Fernandes, Mme Féry, M. Gainville, M. Gaultier, M. Gaurat, M. Gillet, M. Girard, Mme Guesdon, Mme Herblot, M. Léotard (*Conseiller suppléant de M. Jové*), Mme Lévy, Mme Longchamp, M. Lutton, M. Mangeant, Mme Montebrun, M. Nauleau, Mme Pasquet, Mme Pelhate, M. Petit, M. Petiot, Mme Ponotchevny, Mme Pouillart, M. Renucci, M. Richard, M. Rousseau, M. Roux, M. Sureau, M. Thion, M. Touraine.

Étaient absents : M. Colin, Mme Malé, M. Moisy (*excusé*), Mme Pasquet (*excusée*), M. Pierron (*excusé*).

Pouvoirs : M. Berthelot à M. Barrier, Mme Bison à Mme Dauvilliers, M. Chanclud à M. Gaurat, M. Delys à M. Touraine, M. Gaucher à M. Gaultier, Mme Legal à Mme Fautrat, M. Saint à M. Nauleau, Mme Sonatore à Mme Berthelot.

M. Alexandre Léotard a été élu secrétaire de séance.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application des articles L. 5211-1 et L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales.

RENDU COMPTE DES DECISIONS PRISES PAR LA PRESIDENTE

❖ Décision de la Présidente

- 2019-46 / Avenant au marché de maîtrise d'œuvre – Groupe scolaire de Puiseaux,
- 2019-47 / Mise à jour des comptages routiers et étude acoustique ZA Auxe,
- 2019-48 / Contrat de cession droit d'exploitation – Spectacle « comme des images »,
- 2019-49 / Contrat de cession droit d'exploitation – Spectacle « la petite luge de Noël »,
- 2019-50 / Convention de formation – Révision annuelle des compétences en secourisme des maîtres-nageurs sauveteurs du BAF,
- 2019-51 / Résiliation mandat de gestion – Lotissement Boissin.

Le Conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal de la précédente séance, le 19 septembre 2019.

1. 2019-148 Présentation du rapport d'activités 2018 de la CCPG

Le Conseil prend acte du rapport d'activités 2018 de la Communauté de communes du Pithiverais Gâtinais.

2. 2019-149 Présentation du rapport annuel 2018 du SITOMAP sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers

Le Conseil prend acte du rapport d'activités 2018 du SITOMAP.

3. 2019-150 Présentation du rapport d'activités du 1^{er} semestre 2019 du Centre Instructeur du Nord Loiret

Le Conseil prend acte du rapport d'activités du 1^{er} semestre du centre instructeur du Nord Loiret.

4. 2019-151 Présentation du rapport d'activités 2018 du SMORE

Le Conseil prend acte du rapport d'activités 2018 du SMORE.

5. 2019-152 Présentation du rapport d'activités 2018 du SIARCE

Le Conseil prend acte du rapport d'activités 2018 du SIARCE.

6. 2019-153 Présentation du rapport d'activités 2018 du SYMGHAV

Le Conseil prend acte du rapport d'activités 2018 du SYMGHAV.

7. 2019-154 Rapport d'orientations budgétaires : budget principal et budgets annexes

Le Conseil prend acte du rapport d'orientations du budgétaires du budget principal et des budgets annexes.

8. 2019-155 DM n°2 / Budget principal

Le Conseil vote, à l'unanimité (52 votes pour – 1 abstention), la décision modificative n° 2 du budget principal suivante :

Nature dépenses	Budget voté + DM 1	DM 2	Total Budget
Fonctionnement			
Dépenses	18 755 516,00	46 000,00	18 801 516,00
Recettes	18 755 516,00	46 000,00	18 801 516,00
Investissement			
Dépenses	4 177 555,00	0,00	4 177 555,00
Recettes	4 177 555,00	0,00	4 177 555,00

9. 2019-156 DM n°1 / Budget annexe Lotissement Boissin

Le Conseil vote, à l'unanimité, la décision modificative n° 1 du budget annexe Lotissement Boissin, suivante :

Nature dépenses	Budget voté	DM 1	Total Budget
Fonctionnement			
Dépenses	48 110,00	0,00	48 110,00
Recettes	48 110,00	0,00	48 110,00
Investissement			
Dépenses	19 175,00	0,00	19 175,00
Recettes	19 175,00	0,00	19 175,00

10. 2019-157 Aide à la restauration du petit patrimoine de proximité / Manœuvrerie de la Ferme de la Javelière

Le Conseil approuve, à l'unanimité (52 votes pour – 1 abstention), le versement d'une aide de 1 000 € au titre de la réhabilitation de la Manœuvrerie de la ferme de la Javelière, située à Montbarrois.

11. 2019-158 Convention de partenariat avec la Maison de l'Emploi du Bassin d'Orléans relative à la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics

Le Conseil approuve, à l'unanimité, les termes de la convention à intervenir avec la Maison de l'emploi du bassin d'Orléans et autorise la Présidente à signer tout document afférent.

Sortie de M. Gérard Brichard

12. 2019-159 Augmentation adhésion aux actions collectives CLIC

Le Conseil approuve, à l'unanimité, l'augmentation du montant de l'adhésion annuelle du CLIC pour les participants aux actions collectives de prévention de la perte d'autonomie. Cette augmentation prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2020 et sera fixée à 25 € / an / personne.

Retour de M. Gérard Brichard

13. 2019-160 Adhésion au dispositif « culture du cœur »

Le Conseil décide, à l'unanimité, de renouveler l'adhésion au dispositif « Culture du Cœur » pour l'année 2020.

14. 2019-161 Versement d'une subvention à l'association « Les jardins de la voie Romaine » pour la mise en place du dispositif « paniers solidaires »

Le Conseil approuve, à l'unanimité (étant précisé qu'en tant qu'administrateur de l'association, 3 élus ne prennent pas part au vote), le versement d'une subvention annuelle de 3 000 € pour contribuer au financement du dispositif « paniers solidaires », auprès des personnes en situation de précarité du territoire, pour l'exercice 2020.

15. 2019-162 Versement d'une subvention pour le Lieu d'Accueil Enfant Parent « le Petit Pont » pour la réouverture du lieu d'accueil de Malesherbes »

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 4 000 €, au titre de l'année 2019, pour contribuer à la réouverture du lieu d'accueil parent enfant « Le Petit Pont » à Malesherbes.

16. 2019-163 Bois de Flotin / Validation des prévisions de coupe d'amélioration / Autorisation de martelage par l'ONF

Le Conseil valide, à l'unanimité, l'inscription à l'état d'assiette 2020, des assiettes suivantes du bois de Flotin :

- 1A pour 5,35 ha
- 1B pour 9,01 ha

17. 2019-164 Avenant à la convention avec l'AESN

Le Conseil approuve, à l'unanimité, l'avenant à la convention à intervenir avec l'Agence Eau Seine Normandie et autorise la Présidente à signer tout document afférent.

18. 2019-165 Convention de partenariat avec la commune de Boiscommun pour des prestations de déneigement

Le Conseil approuve, à l'unanimité, les termes de la convention à intervenir avec la commune de Boiscommun, pour une prestation de service visant à effectuer des opérations de déneigement et de salage. Cette convention est conclue pour une durée d'un an, renouvelable trois fois par période d'un an.

19. 2019-166 Convention constitutive d'un groupement de commandes pour un marché de maintenance et renouvellement des extincteurs et de maintenance des trappes de désenfumage

Le Conseil prend acte, à l'unanimité, de la constitution d'un groupement de commandes « maintenance et renouvellement des extincteurs et maintenance des trappes de désenfumage » avec les communes suivantes : Augerville-la-Rivière, Auxe, Batilly-en-Gâtinais, Bordeaux-en-Gâtinais, Courcelles-le-Roi, La-Neuville-sur-Essonne, Montbarrois, Nancray-sur-Rimarde, Saint-Loup-des-Vignes et Saint-Michel. Etant précisé que la CCPG est désignée coordonnateur dudit groupement de commandes.

20. 2019-167 Désignation d'un représentant Confrérie de l'amanderaie

Le Conseil désigne, à l'unanimité, Mme Ingrid Pasquet (commune de Lorcy) comme représentante de la CCPG au sein de l'association « Site Remarquable du Goût de l'Amanderaie du Pithiverais ».

21. 2019-168 Modification du périmètre du SIARCE suite à l'adhésion de la commune de Cerny

Le Conseil approuve, à l'unanimité, l'adhésion de la commune de Cerny au SIARCE, au titre de la compétence eaux pluviales urbaines.

22. 2019-169 Débat annuel sur la politique locale de l'urbanisme

Le Conseil prend acte, à l'unanimité, de la tenue du débat annuel sur la politique locale de l'urbanisme.

23. 2019-170 Reversement de la taxe d'aménagement par les communes à la CCPG sur les zones d'activités d'intérêt communautaire

Le Conseil sollicite, à l'unanimité, le reversement de la taxe d'aménagement perçue sur les zones d'activités d'intérêt communautaire par les communes suivantes : Auxy, Beaune-la-Rolande, Puiseaux et les communes déléguées de Manchecourt et Malesherbes.

24. 2019-171 Avis sur la demande d'adhésion de la Communauté de communes de la Châtre et Sainte Sévère à l'EPFLI Foncier Cœur de France

Le Conseil approuve, à l'unanimité, l'adhésion de la Communauté de communes de la Châtre et Sainte Sévère à l'EPFLI Foncier Cœur de France.

25. 2019-172 Protection sociale des agents / Mutuelle et prévoyance

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour :

- le risque santé, c'est-à-dire l'atteinte à l'intégrité physique de la personne et la maternité, ainsi que suit :

	Une personne assurée au contrat	Deux personnes assurées au contrat	Trois personnes et + assurées au contrat
Catégorie A	6 €	10 €	12 €
Catégorie B	8 €	13 €	15 €
Catégorie C	10 €	16 €	18 €

- le risque prévoyance, c'est-à-dire les risques liés à l'incapacité de travail, l'invalidité ou le décès. Le régime indemnitaire sera pris en compte et le niveau de garantie retenu est le suivant : maintien de salaire et invalidité.

Le Conseil prend acte que l'adhésion aux conventions de participation donne lieu à une contribution aux frais du Centre de Gestion du Loiret, pour un montant annuel tel que défini :

Taille de collectivité	1 risque	2 risques
- de 5 agents	20	30
De 5 à 9	25	40
De 10 à 19	45	80
De 20 à 29	65	120
De 30 à 39	85	160
De 40 à 49	105	200
De 50 à 99	125	240
De 100 à 199	180	350
200 et +	255	500

26. 2019-173 Convention de partenariat de formation professionnelle territorialisée

Le Conseil autorise, à l'unanimité, la signature d'une convention de partenariat avec la délégation Centre-Val de Loire du CNFPT, pour une durée de 3 ans, dans le cadre de la formation professionnelle territorialisée.

27. 2019-174 Recrutement d'un vacataire

Le Conseil autorise, à l'unanimité, le recrutement d'un médecin vacataire pour les structures « petite enfance » du territoire, à compter du 12 novembre 2019. La rémunération de chaque vacation se fera sur la base d'un taux horaire de 59 € nets.

28. 2019-175 Remboursement de frais de personnel du budget annexe de l'Entente de l'Ecole de musique vers le budget principal de la CCPG

Le Conseil autorise, à l'unanimité, le versement de la somme de 3 550,64 € du budget annexe « Ecole de musique » vers le budget principal de la CCPG, ainsi que suit :

Article	Montant en €
6332	12,94
6336	41,39
64131	2 601,47
6451	787,04
6453	107,80
TOTAL	3 550,64

29. 2019-176 Résiliation pour motif d'intérêt général de l'accord-cadre « Infogérance des systèmes informatiques et audiovisuels, acquisition de matériels et de logiciels informatiques et audiovisuels ainsi que des prestations associées » passé avec INFOPRO45

Le Conseil décide, à l'unanimité, de résilier, pour motif d'intérêt général, l'accord cadre relatif à « l'infogérance des systèmes informatiques et audiovisuels, acquisition de matériels et de logiciels informatiques et audiovisuels ainsi que des prestations associées » signé avec l'entreprise INFOPRO45. Cette résiliation intervient sans indemnisation du titulaire, les membres du groupement ne s'étant engagé sur aucun montant de commandes.

30. 2019-177 Convention constitutive d'un groupement de commandes pour un marché de prestations informatiques

Le Conseil prend acte, à l'unanimité, de la constitution d'un groupement de commandes avec les communes de Bromeilles et Le Malesherbois, dans le cadre de la passation d'un marché « infogérance des systèmes informatiques et audiovisuels, acquisition de matériels et de logiciels informatiques et audiovisuels ainsi que des prestations associées ». Etant précisé que la CCPG est désignée coordonnateur dudit groupement de commandes.

31. 2019-178 Désignation d'un nouveau représentant au sein d'Approlys

Le Conseil désigne, à l'unanimité, Mme Sophie Pelhate (commune d'Auxy) comme représentante de la CCPG au sein des assemblées d'Approlys Centr'Achats.

32. 2019-179 Désignation d'un nouveau représentant au sein de la commission « vie économique-industrie »

Le Conseil désigne, à l'unanimité, Mme Sophie Pelhate (commune d'Auxy) comme membre de la commission « vie économique – industrie »/

33. 2019-180 Désignation d'un nouveau représentant au sein du PETR pour le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais

Le Conseil désigne, à l'unanimité, M. Alexandre Léotard (commune d'Echilleuses) comme représentant de la CCPG au sein des assemblées du PETR pour le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais.

34. 2019-181 Avis sur le projet éolien de la société CPENR sur Barville-en-Gâtinais et Egry

A l'issu d'un débat à huis clos relatif au projet éolien de la société CPENR, le Conseil décide, à la majorité (7 votes contre – 6 abstentions ; étant précisé que Messieurs Roux et Lutton n'ont pas pris part au vote), d'émettre un avis favorable au projet éolien de la société CPENR, sur les communes de Barville-en-Gâtinais et Egry.

Beaune-la-Rolande, le 5 novembre 2019

**La Présidente,
Delmira DAUVILLIERS**

